

SNUipp-FSU

CR Groupe de suivi sur les missions directrices directeurs d'école du 5/11

Présent e s :

Dasen (Mme Henri) IEN A (Mme Tognarelli) SG (Mme Blanchard) ; DRH : M Richard ; IEN : Messieurs Carroff et Vallier ; une dizaine de directrices directeurs, certains délégués par leur organisation syndicale représente des personnels (1 SE ; 1 SGEN-CFDT ; 1 FO ; 2 SNUipp-FSU : Solène Rebreyend et Gabrielle Beyler) ; les autres délégués par l'administration avec la volonté de représenter au mieux les différentes facettes du métier (petites écoles, déchargés complets etc.)

La DASEN a précisé que cette réunion ne se tenait pas dans le cadre des instances institutionnelles (CTSD, CAP) et qu'elle se réservait le droit d'en définir la composition sans forcément tenir compte de la représentativité aux élections professionnelles des différentes organisations syndicales.

Lors d'un premier tour de table, tous les collègues invités ont dit leurs difficultés, les besoins en temps de décharge et d'aide administrative. Cela a fait pratiquement consensus. Une collègue a évoqué le statut de directeur et le soutien que cela représenterait selon elle pour le « pilotage » de l'École (je mets entre guillemets ce terme issu des manuels de management et auquel je n'arrive toujours pas à me faire... ndlr)

La DASEN nous a présenté les applications de la circulaire de août 2020 mises en œuvre dans le département (plan de formation, référentes directrices et directeurs : Mmes Bodocco (IEN) et Madame Géhard (CPC)

Elle a souhaité ensuite entendre les propositions que nous pouvions faire.

Pour le SNUipp, nous avons fait état de la mobilisation des directrices et directeurs de ce début d'année, des fiches STT, des RV chez le médecin de prévention...

Nous avons dit notre volonté de voir émerger de ce GT des décisions concrètes et réellement à même d'apporter des améliorations à nos collègues. Nous lui avons annoncé l'envoi du livre : Le travail contrarié de la direction d'école de Frédéric Grimaud, éditions Syllepse.

Outre les demandes de décharges et d'aide administrative, nous avons porté les demandes suivantes.

- Respect du **droit à la déconnexion** (depuis le 1^{er} janvier 2017 la loi oblige les entreprises de plus de 50 salariés à trouver un accord d'entreprise sur la gestion de la disponibilité des employés en dehors des horaires du travail). Pas de message nécessitant une réponse hors de notre temps de service (sauf urgence enfant, famille).
- **Envoi direct** aux collègues concernés des ordres de mission GAIA avec information à l'école. Idem pour tous les courriers d'information institutionnelle (concours, initiatives pédagogiques en direction des classes etc.)
- Ne pas redemander aux écoles des renseignements déjà disponibles ailleurs (dans ONDE notamment) = **un clic et c'est tout**. *Exemple des fiches écoles pour lesquelles l'administration a déjà la grande majorité des informations.*
- **Suppression de GENIE et de porte folio**

- Nommer **un référent en circonscription** pour chaque école, ayant connaissance de son « historique », joignable facilement, un peu comme cela a été fait dans certaines circonscriptions pendant le confinement
- Éviter les envois en formation les jours de décharge ou donner en compensation des jours de remplacements
- Institutionnaliser des **réunions d'échanges** avec liberté concernant le choix de l'ODJ entre les directeurs et directrices
- **Meilleure organisation des 10 jours de décharges annuelles** pour les écoles concernées (blocage de certains TR notamment à temps partiel, planification annuelle)
- **Informier mairies et collègues sur les missions** des directeurs et directrices. Pour contrer l'isolement de la directrice ou directeur, donner tout son sens au **conseil des maîtresses et maîtres**.
- Doter chaque directrice et directeur des outils informatique nécessaires à ses missions (**ordinateur portable et téléphone professionnel**)
- Concernant l'aide administrative : dénonciation du recours au Services civiques (surcroît de travail, statut précaire...) et **demande d'emploi de personnes formées**, sur contrat correct, possibilité de mutualisation sur plusieurs écoles.
- **Soutien** efficace de nos supérieurs hiérarchiques vis à vis des Mairies surtout quand il s'agit d'obtenir les moyens indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Les DASEN, IENA et SG ont pris beaucoup de notes, nous ont fait préciser certains points.

Réponses de la DASEN :

- Cette réunion ne traite pas des fiches STT, elles seront étudiées dans un CHSCT prochain (confirmation de la secrétaire CHSCT : point à l'ordre du jour de la séance du 16/11)
- GAIA : application nationale, elle est d'accord qu'elle devrait être améliorée, elle fait remonter notre demande. Le fonctionnement actuel du logiciel ne permet pas un envoi sur les boîtes personnelles des collègues.
- Elle va réunir IEN et CPC pour une demi-journée de travail d'ici décembre, trier les propositions, voir ce qui relève de sa compétence et nous fait des retours avant la fin de l'année. Une prochaine réunion sera mise en place en janvier/février.

Un point a ensuite été fait sur les liens avec les partenaires

La DASEN va entreprendre un travail avec les DDEN qui sont ou peuvent être un appui. Voir si toutes les écoles ont bien un représentant actif.